



Relevé de décision du conseil municipal du 8 juin 2018

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

Délibération n°2018/049 : DM 1 du BP Lotissement

COMPTE DEPENSES

D I 16 168741 OPFI Communes membres du GFP 39 055,05
D I 040 3355 OPFI Travaux 3 375,00
D F 023 023 Virement à la section d'investissement 25 560,00
D F 043 608 Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement 3 375,00

Total 71 365,05 €

COMPTE RECETTES

R I 13 1313 OPFI Départements -10 080,00
R I 13 1312 OPFI Régions -10 800,00
R I 021 021 OPFI Virement de la section d'exploitation 25 560,00
R I 001 001 OPFI Solde d'exécution de la section d'investissement r 3 564,43
R F 74 7478 Autres organismes 10 800,00
R F 74 7473 Départements 10 080,00
R F 042 7133 Variation des en-cours de production de biens 3 375,00
R F 002 002 Résultat d'exploitation reporté 4 680,00

Total 37 179,43 €

Délibération n°2018/050 : DM 1 du BP Principal

COMPTE DEPENSES

D I 20 2031 101 Frais d'études 4 380,00
D I 23 2313 101 Constructions -4 380,00
D F 022 022 Dépenses imprévues 13 831,65
D F 011 60633 Fournitures de voirie 5 060,40
D F 023 023 Virement à la section d'investissement -39 055,05
D I 23 2313 101 Constructions 601,00
D F 022 022 Dépenses imprévues -601,00
D F 023 023 Virement à la section d'investissement 601,00

Total -19 562,00 €

COMPTE RECETTES

R I 021 021 OPFI Virement de la section d'exploitation -39 055,05
R I 27 276341 OPFI communes membres du GFP 39 055,05
R F 73 73111 Taxes foncières et d'habitation -20 163,00
R I 021 021 OPFI Virement de la section d'exploitation 601,00

Total -19 562,00 €

Délibération n°2018/051 : Retrait de la délibération n°2018/044

Madame le Maire demande au conseil municipal l'accord pour vendre une parcelle du lotissement suivante :

P Lot 17, parcelles A 1209,1210,1211,1212, 1268 d'une surface de 400 m² environ

Pour un prix de vente net vendeur de 22 000 €

Il est aussi demandé 6 000 € de raccordement d'assainissement

L'acte notarié sera établi par Maître MAISONNIER Notaire à Les Échelles.

Après l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte et autorise le Maire

- À vendre les lots du lotissement précités

- A signer tous actes nécessaires à cette transaction

Fait à La Bauche, le 11.06.2018

et affiché le 11.06.2018

Le Maire,
Evelyne LABRUDE